



Carrière : ce qui change... et ce qui ne change pas

Avancement accéléré pour tout le monde !

- **Passage en mode accéléré** : 2,5 ans de carrière gagnés pour toutes et tous !
- **4^{ème} année qui suit la titularisation** : **1^{er} rendez-vous carrière**, déconnecté de l'avancement.

L'avis de la CFDT ➔ C'est une mesure positive. La CFDT s'est toujours **opposée à ces quotas d'accélération** de carrière, sources d'inégalités. Elle en demandait la suppression pour la mise en place d'**une mesure salariale profitant à toutes et tous**.

Retour à l'inspection pour les changements de grade

- Éligible à la hors classe : **2^{ème} rendez-vous de carrière**.
- Éligible à la classe exceptionnelle : **3^{ème} rendez-vous de carrière**.

L'avis de la CFDT ➔ Nous dénonçons le retour à la logique d'inspection au détriment de la logique d'accompagnement professionnel. Nous demandons la suppression de la classe exceptionnelle et le transfert de ses échelons dans le grade de la hors classe pour permettre à toutes et tous d'atteindre au moins l'indice sommital actuel de 977 en fin de grille et fin de carrière.

Absence de perspectives salariales sur le long terme

- Toujours aucune revalorisation réelle des milieux de carrière.
- Beaucoup de collègues sont **systématiquement oublié·es** à cause de ces mesures salariales au coup par coup et de l'absence d'un **plan pluriannuel de revalorisation**.

En savoir plus sur les changements et ce que nous revendiquons : lire notre article en flashant ce QRcode.



La CFDT continuera à se mobiliser pour des déroulements de carrière plus justes